Synthese du projet - Simulateur d'exoneration

Site: Bergerac

1. Données renseignées :

- Surface du parking (m²): 2470.0

- Surface de l'ombrière (m²) : 1235.0

- Valeur vénale du parking (EUR) : 4159480.0

- Coût initial (EUR) : 2079740.0

- Durée d'étude (ans) : 20

- Taux d'actualisation (%): 5.0

- Seuil d'exonération (%): 10.0

- Maintenance annuelle (EUR): 3119610.0

- Coût recyclage (EUR): 207974.0

- Production annuelle (kWh): 1393080.0

- Prix kWh (EUR): 0.1

- Montant des aides (EUR): 0.0

2. Résultats calculés :

- Revenus actualisés (EUR): 1,736,085.60

- Coûts actualisés (EUR): 41,035,359.22

- CNA (EUR): 39,299,273.62

- Seuil d'exonération (10%) (EUR) : 415,948.00

- Exonération possible ? : OUI OUI

Méthodologie de calcul

Cette page détaille les formules utilisées dans le calcul du Cout Net Actualisé (CNA) et les critères d'exoneration.

- 1. Revenus actualisés = Somme sur la durée :
- (Production annuelle × Prix du kWh) / (1 + taux)^t + aides
- 2. Coûts actualisés = Coût initial + Somme des maintenances actualisées + Recyclage actualisé :
 CAPEX + Somme (maintenance / (1 + taux)^t) + (recyclage / (1 + taux)^durée)
- 3. CNA = Coûts actualisés Revenus actualisés
- 4. Seuil d'exoneration = Valeur venale du parking x seuil %
- 5. Exoneration accordée si CNA > Seuil

Sources légales : Loi APER, décret d'application sur les ombrières photovoltaïques, articles du Code de l'urbanisme (R111-24 et suivants).